



FAITES DE VOTRE HABITATION UN LIEU SÛR

Cette trace de chaussure aurait pu être celle d'un cambrioleur. Evitez les cambriolages en suivant les conseils de prévention

sur www.1joursans.be

Si vous constatez des agissements suspects, appelez le 101.



CHECK-LIST PREVENTION DU CAMBRIOLAGE

En réalisant un rapide scan de sécurité de votre habitation, la police a remarqué que :

- une ou plusieurs portes/fenêtres sont restées ouvertes pendant votre absence.
- le cylindre de votre porte d'entrée dépasse de plus de 2 mm, ce qui permet à un cambrioleur de le manipuler aisément.
- des buissons, plantes ou clôtures peuvent faciliter l'accès d'un cambrioleur à votre habitation sans être vu.
- des objets de valeur sont visibles depuis la fenêtre et peuvent attirer les visiteurs indésirables.

Demandez un avis de sécurité gratuit et facultatif au Conseiller en prévention vol. Vous pouvez le trouver auprès de la police locale ou du service communal de prévention. Contactez votre conseiller en prévention vol par le biais de www.conseillerepreventionvol.be.